



Ecole de compétition du TC Cap on line : Saison 2008/2009

1) Condition d'admission

Le joueur doit

- a) s'entraîner au moins 2 fois par semaine dans le cadre de l'école de tennis
- b) être détenteur d'une licence A (pour les plus de 8 ans)
- c) avoir au minimum 8 ans
- d) s'entraîner une troisième fois par semaine (en été) avec n'importe quel autre partenaire (pour les + 10 ans)
- e) La participation aux séances d'entraînement physique est obligatoire (présence de 75 %) sauf dérogation de la commission technique
- f) Les joueurs de plus de 18 ans ne pourront bénéficier que des points interclubs, à l'exception des joueurs de Catégorie 1 et 2 seniors.

2) Participation financière du club

Le club peut participer à ces entraînements à raison de 75%. Le pourcentage attribué par le club dépendra d'un système de points (maximum 75 pts) où chaque point correspond à 1%.

3) Système de points

a) Champ. Interclub jeunes et adultes (25 points)

- ex. 1 pt: participation à une rencontre en simple pour les –14 ans
1 pt: participation à une rencontre en doubles
1 pt: victoire en simple
1 pt: victoire en doubles
1 pt: victoire de l'équipe

Pour les –18 et –16 ans le même système est appliqué, mais les points seront divisés par deux.

b) Participation tournois (25 points)

- o participation à un tournoi adultes ou jeunes organisé par le club: 1 point
- o participation à toute autre tournoi adultes ou jeunes, ainsi que les championnats individuels: 0.5 point
- o chaque victoire apporte un 1/2 pt supplémentaire (1pt pour Cat 1 et 2), chaque victoire de tournoi 2 pts

Les feuilles de match doivent parvenir à Paul Hoffmann au plus tard le 30 septembre comprenant la compétition, date, adversaire, classement, score, ainsi qu'une remarque personnelle.

c) Classement âge au niveau national (25 points)

être classé premier :	25 pts
être classé deuxième :	20pts
être classé 3ème-5 ème :	15 pts
être classé 6 ^{ème} -10 ^{ème} :	10 pts